

SOMMAIRE

	PAGE.
<i>Nature de la mission et itinéraire</i>	1
<i>Valeur des colons belges et français.</i>	2
<i>Situation économique et sociale de la Belgique et de la France.</i>	3
<i>Statistique de l'émigration belge et française au Canada.</i>	6
<i>Nos procédés de propagande en Angleterre.</i>	6
<i>Ce que nous faisons actuellement en Belgique, et ce que nous n'y faisons pas. Responsabilités à établir. Etranges opinions de nos représentants à Londres sur la possibilité de la propagande en Belgique. Excellentes dispositions du gouvernement belge.</i>	10
<i>Un programme d'action pour la Belgique. Nécessité de détacher de la Belgique la Hollande, et de soustraire l'agence d'Anvers à l'autorité de Londres, etc.</i>	15
<i>La loi et les règlements français sur l'émigration. Les circulaires de 1905 contre l'émigration en général, et de 1909 et 1911 contre l'émigration du Canada. Circonstances particulières et distinctions nécessaires.</i>	16
<i>Pourquoi notre agent en France est mal vu de l'autorité française. Responsabilités à définir. Ce que notre agent a fait et qu'il n'aurait pas dû faire; ce qu'il aurait pu faire et qu'il n'a pas fait. Ses rapports avec les compagnies de navigation et avec les sociétés d'expansion française.</i>	22
<i>Evolutions de notre action en France depuis l'origine. A quoi elle se réduit actuellement.</i>	27
<i>Un programme d'action pour la France. Les délégués-colons, les expositions, le concours des sociétés françaises. Les relations de l'agence de Paris avec le Commissariat. Nécessité de faire coopérer l'agence d'émigration avec l'agence commerciale, et de créer au Commissariat un office central de publicité. Le budget. Le régime des primes, etc.</i>	30
<i>Recommandations relatives à la France et à la Belgique. Le transport des émigrants. Rédaction et distribution des publications officielles. La coopération de l'autorité fédérale et des autorités provinciales est-elle possible? Placement des émigrés de langue française.</i>	43
<i>Question personnelle: à propos de la rémunération du commissaire.</i>	52